

Exode 20.13 : 13 tu ne tueras point.

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 15 septembre 2013

Si je dis « Marseille », que me répondez-vous ? Une délicieuse bouillabaisse à déguster dans la douceur du soir, près du vieux port ? Une ville qui sombre dans la pure violence au point que les élus demandent au gouvernement l'intervention de l'armée ? Mais Marseille n'est hélas pas le seul lieu de notre pays où l'on assassine.

La semaine dernière, un rapport officiel sur la criminalité en France a été publié d'après les données de 2012. Ce fut l'occasion d'articles dans les médias, tel le journal Le Figaro, avec un article intitulé : « Les homicides baissent mais les tentatives de meurtres augmentent fortement ». Il s'agit des tentatives d'homicide non crapuleuses, c'est-à-dire les actes criminels commis au sein de la famille ou à l'occasion de rixes, de différents privés, voire d'affrontement entre bandes, ont augmenté de 48% ces quatre dernières années. Il y a une véritable explosion de haine entre des personnes qui, le plus souvent, se connaissent (victimes et agresseurs se connaissent 8 fois sur 10).

Ainsi, en 2012, 1547 personnes ont échappé à une tentative d'assassinat, mais elles sont restées le plus souvent handicapées, et toujours profondément traumatisées.

Du côté des tentatives d'homicide dites crapuleuses, c'est-à-dire dans un contexte de vol, rassurons-nous, les chiffres sont stables : qu'une soixantaine par an.

Maintenant, si on ajoute aux meurtres, avec et sans préméditation, les décès par suite de coups et blessures volontaires, nous en sommes à la moyenne d'un mort toutes les neuf heures.

« Tu me gênes, j'te tue ! »

« *Tu ne tueras point.* » (Ex 20.13 version NBS ou Darby)

« *Tu ne commettras pas de meurtre.* » (Version BS)

Tel est le sixième des dix commandements que DIEU donna à Moïse sur le Mont Sinaï.

Lors du Sermon sur la montagne, Jésus qui regarde toujours aux racines du mal a repris ce commandement en ces termes :

« Vous avez appris qu'il a été dit à nos ancêtres : « Tu ne commettras pas de meurtre. Si quelqu'un a commis un meurtre, il en répondra devant le tribunal. » Eh bien, moi, je vous dis : Celui qui se met en colère contre son frère sera traduit en justice. Celui qui lui dit « imbécile » passera devant le tribunal, et celui qui le traite de fou est bon pour le feu de l'enfer.

Si donc, au moment de présenter ton offrande devant l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis tu reviendras présenter ton offrande. Si quelqu'un porte des accusations contre toi, dépêche-toi de t'entendre avec ton adversaire pendant que tu es encore en chemin avec lui. Sinon, ton adversaire remettra l'affaire entre les mains du juge, qui fera appel aux huissiers de justice, et tu seras mis en prison.

Et là, vraiment, je te l'assure : tu n'en sortiras pas avant d'avoir remboursé jusqu'au dernier centime. » (Mt 5.21-26, version BS)

Tout d'abord, à la lumière de l'Ecriture, il convient de cerner à qui et à quoi s'applique ce « tu ne tueras pas ».

1- Le champ d'application de ce commandement

En premier lieu, il convient de noter que ce commandement de ne pas tuer concerne **les êtres humains**. Il y a de nombreux versets bibliques qui condamnent la violence faite aux animaux, comme par exemple dans le livre des Proverbes : « *Le juste veille au bien-être de ses bêtes, mais le cœur des méchants est cruel envers elles.* » (Pv 12.10), mais ici, nous sommes dans le cadre de l'homicide.

Au chapitre 4 du livre de Genèse, il nous est rapporté le premier effet de la révolte des êtres humains contre leur Créateur, et il s'agit d'un meurtre. Pas n'importe lequel. C'est l'assassinat avec prémeditation d'Abel par son frère

Caïn. Un meurtre ayant pour mobile la haine et la jalousie. Et DIEU de dire à Caïn : « *Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.* » (**Gn 4.10**).

Toute vie, humaine, animale ou végétale, est précieuse pour DIEU, car il en est la source. Mais la vie humaine comporte une dimension supplémentaire parce que DIEU nous a créés à son image comme cela est plusieurs fois affirmé dans l'Ecriture :

« *Dieu a fait l'homme pour être son image : c'est pourquoi si quelqu'un répand le sang d'un homme, son sang à lui doit être répandu par l'homme.* » (**Gn 9.6**). Le sang étant le symbole de la vie. Supprimer l'image de DIEU, avec ou sans effusion de sang, revient à porter atteinte au Créateur.

Le Seigneur interdit l'homicide criminel, qu'il soit volontaire ou non, mais cela ne concerne pas **la peine capitale**, c'est-à-dire l'homicide prononcé suite à un jugement comme cela est prévu dans certaines circonstances par la loi de Moïse. Ce qui n'implique pas l'application obligatoire de la peine de mort au coupable : DIEU n'a jamais interdit la grâce. Pour les homicides par accident, la loi de Moïse avait prévu des villes de refuge pour mettre les meurtriers involontaires à l'abri de la vengeance des proches de la victime, tout en reconnaissant la gravité des faits.

Ce commandement ne concerne pas non plus **la guerre conventionnelle** c'est-à-dire la guerre qui se déroule dans un cadre juridique précis. Il existe en effet un droit de la guerre, aujourd'hui très élaboré. Si des actes de guerre sont accomplis en dehors de ce cadre juridique, il s'agit de crimes de guerre, et ils tombent sous la condamnation du sixième commandement. L'exclusion de certaines guerres du champ du péché est appuyée par les nombreux récits bibliques de guerres ordonnées et soutenues par le Seigneur, ainsi que par une législation qui encadre la guerre menée par l'ancien Israël.

Maintenant, existe-t-il une guerre dite « juste » ? Il y a beaucoup de discussions parmi les chrétiens au sujet de sa légitimité et de sa réalité. C'est ainsi que nos frères et sœurs mennonites optent pour un pacifisme total, alors qu'en général les autres protestants acceptent la guerre de légitime défense.

Ainsi, nous voyons que le « tu ne tueras pas » de la loi de Moïse exclut la peine capitale et certaines guerres. Mais, d'après les paroles de Jésus, il ne se limite pas à l'atteinte de l'intégrité physique d'une personne. **Il concerne aussi l'atteinte morale.** Quand Jésus parle de la colère contre son frère/sa sœur (un membre du peuple de DIEU) ou encore de l'utilisation mots durs, il ne s'agit évidemment pas de simples exclamations du style : « mais que fais-tu, tu es sot ! » ou « arrête de faire l'imbécile ! », mais d'attitudes ou de paroles de dénigrement, des paroles chargées de haine, animées d'une volonté destructrice. Là, nous avons par exemple le harcèlement moral qui peut pousser au suicide. Ce comportement porte atteinte à l'être intérieur de la victime et Jésus dit qu'il y a déjà homicide. Effectivement, la destruction physique n'est jamais loin de la destruction morale.

Le péché est constitué par l'acte lui-même (le fait de tuer quelqu'un, physiquement ou moralement), et aussi par sa source. Il me semble qu'il y a deux racines au meurtre : l'absence de conscience de la valeur de la vie ; et la plus importante : la colère et la haine.

2- L'absence de conscience de la valeur de la vie

Jésus ne parle pas de cette racine du meurtre, probablement car son auditoire, lors du Sermon sur la montagne, était composé de Juifs bien conscients de l'existence de DIEU et qui connaissaient la loi de Moïse : « *Vous avez appris qu'il a été dit à nos ancêtres : « Tu ne commettras pas de meurtre... »* »

Notre société est bien différente. Avec l'explosion de la criminalité à Marseille, les médias rapportent des tentatives d'explication. En voici quelques-unes :

- les grands interdits moraux n'ont plus de prise sur les individus, et il y a l'alcool, les stupéfiants dont l'usage lève toute inhibition ;
- l'abandon des parents dans l'éducation de leur progéniture, ce qui livre à la société des flots de jeunes sans aucun repère moral ;
- un père dénonce l'addiction de ses fils aux jeux de guerre sur ordinateur, ce qui fait qu'ils rêvent de vivre cela dans la vraie vie. Là-dessus, nous pourrions aussi parler des films, des livres, remplis de pornographie et de crimes ;

- un policier de haut rang à Marseille explique que les armes circulent en grand nombre, y compris des armes de guerre, et des gamins disposent de fusils mitrailleurs dont ils connaissent à peine le maniement.

Bref, à chaque fois il s'agit de personnes qui n'ont jamais eu conscience ou qui ont perdu toute conscience de la valeur de la vie. Tuer, faire souffrir, n'a aucun sens pour elles, et pourtant ces personnes ne sont pas des psychopathes. Et pourtant, elles disposent de moyens techniques puissants entre les mains.

C'est pourquoi il est si important de connaître notre Créateur et de parler de lui autour de nous. Nous ne sommes pas sortis de nulle part, nous ne sommes pas le fruit du hasard. La vie est un cadeau précieux du Seigneur, nous devons la respecter et en prendre soin : notre vie et celle de notre prochain.

C'est pourquoi il est si important de veiller à notre hygiène mentale en rejetant toutes les formes de banalisation du mal et en particulier du meurtre. Là aussi, nous les chrétiens, nous ne devrions pas avoir peur d'en parler autour de nous, de dénoncer la culture de violence qui imbibé notre société. C'est dramatique, nous sommes paralysés par la peur d'être taxés d'insupportables moralistes, d'être des liberticides !

Toutefois, l'absence de conscience de la valeur de la vie n'est pas si fréquente que cela. Le plus souvent, les personnes sont guidées par une contre-morale : elles se valorisent et elles sont valorisées par leur entourage car elles ont fait de la prison ; elles sont de vrais durs car elles ont torturé et assassiné froidement. Et cette mentalité s'auto-justifie par la colère et la haine. C'est de cette racine du meurtre que Jésus a parlé.

3- La colère et la haine

Quand on parle du tandem colère et haine, on pense immédiatement au mal. Pourtant, dans la Bible, il est rappelé sans cesse la colère et la haine de DIEU :

« L'Éternel en personne va venir d'un pays lointain, sa colère est ardente, oui, c'est un nuage oppressant. Quand il parle, ses lèvres sont chargées de courroux et sa langue est pareille à un feu qui consume. Son souffle est comme un torrent qui déborde et dont l'eau atteint jusqu'au cou. Il va passer les peuples au crible destructeur et mettre à leurs mâchoires un mors d'égarement... »

L'Éternel fera retentir sa voix majestueuse et l'on verra son bras s'abattre dans le déchaînement de sa colère et dans l'embrasement de son feu qui consume, du sein de la tornade, de la tempête et de la grêle. » (Es 30.27-28 et 30)

Ce n'est pas que le dieu de l'AT serait cruel et vengeur alors que celui du NT n'est que douceur et pardon ! Rappelez-vous la façon dont Jésus a chassé les marchands du Temple, ses disciples présents se sont alors souvenus d'un passage de l'Ecriture : « *L'amour que j'ai pour ta maison, ô Dieu, est en moi un feu qui me consume. » (Jn 2.17)*.

C'est que la colère et la haine de DIEU sont parfaites. Leur carburant et leur objectif sont différents du carburant de notre colère ainsi que de l'objectif de notre haine.

Le carburant de DIEU, c'est sa haine envers le mal et envers ceux qui le commettent. L'apôtre Paul l'exprime bien :

« *La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes » (Rm 1.18)*. L'impiété étant l'attitude perverse envers DIEU et l'injustice, l'attitude perverse envers notre prochain.

Quand nous aimons sincèrement le Seigneur, il est légitime que nous ressentions cette même colère envers le mal et ceux qui le pratiquent. Le problème est que notre colère n'est que très rarement pure : son carburant est le plus souvent la jalousie, le mensonge, la convoitise. C'est pourquoi, nous devons garder notre cœur loin de ce mauvais carburant, et cela correspond aux quatre derniers commandements du Décalogue : tu ne commettras pas d'adultère, de vol, de faux témoignage, de convoitise.

L'objectif de la colère et de la haine de DIEU est totalement opposé au nôtre. Notre haine est dirigée vers la destruction de notre prochain, c'est une démarche dénuée d'amour. La colère de DIEU est dirigée vers le salut de l'être humain, et non vers sa condamnation, car l'être de DIEU est tissé de justice et d'amour :

« *Pensez-vous que je prenne le moindre plaisir à voir mourir le méchant ? demande le Seigneur, l'Éternel. Mon désir n'est-il pas plutôt qu'il abandonne sa mauvaise conduite et qu'il vive ? » (Ez 18.23)*

La colère et la haine divines déboucheront de façon certaine sur le jour du Seigneur, le grand jour du jugement. Un jour après lequel les enfants de DIEU soupirent, tout comme le psalmiste : « *Mais toi, Seigneur, tu es un Dieu miséricordieux et compatissant, Lent à la colère, riche en bonté et en fidélité.* » (Ps 86.15, version NBS).

C'est pourquoi nous devons déposer aux pieds du Seigneur notre juste révolte contre le mal (ce qui est bien différent d'un état d'anesthésie par rapport au mal et aux méchants) et le prier ardemment afin qu'il nous accorde sagesse et discernement pour diriger nos vies dans ce monde.

Aujourd'hui encore, nous sommes dans le temps de la patience de DIEU.

Un temps pour permettre à ceux et à celles qui n'ont aucune notion sur l'origine de la vie de découvrir qu'elle est un cadeau merveilleux du Seigneur.

Un temps pour permettre à ceux et à celles qui vivent en révolte contre DIEU, qui vivent dans l'esclavage du mal, de se repentir et de se remettre entièrement entre les mains du Seigneur. Et cela est possible puisque le prix du péché a été payé une fois pour toute, puisque DIEU a fait tomber sa colère et sa haine sur lui-même en la personne de son Fils, Jésus-Christ.

Conclusion

Pour conclure, je voudrais juste rappeler l'obligation de la repentance entre frères et sœurs en Christ : ce n'est pas une option. Nous ne sommes pas en règle vis-à-vis de DIEU en ne demandant pardon qu'à lui et en faisant comme si de rien n'était vis-à-vis de la personne offensée :

« *Si donc, au moment de présenter ton offrande devant l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis tu reviendras présenter ton offrande. Si quelqu'un porte des accusations contre toi, dépêche-toi de t'entendre avec ton adversaire pendant que tu es encore en chemin avec lui.* »

Que le Seigneur nous accorde de voir le monde selon ses yeux. Qu'il nous accorde sa paix et nous dirige en toute chose. AMEN.